

Bâtir au bon endroit

La localisation des activités et des équipements au service des collectivités viables

Montréal, le 21 janvier 2014 – Vivre en Ville lance aujourd'hui la publication *Bâtir au bon endroit – La localisation des activités et des équipements au service des collectivités viables* dans la collection *Outils le Québec*.

À travers leur localisation, les activités jouent un rôle décisif dans l'organisation spatiale, la vitalité du territoire et les besoins de transport. Après des décennies d'éparpillement, Vivre en Ville propose de concentrer les activités dans des centralités hiérarchisées et de bien les intégrer aux milieux de vie. La publication repose sur les enseignements de projets pilotes, menés auprès d'organisations impliquées à divers titres dans les décisions de localisation.

La bonne activité au bon endroit : vers des choix de localisation gagnant-gagnant

L'actuelle dispersion des activités dans de multiples concentrations d'emplois et de services a des conséquences préoccupantes sur la vitalité du tissu économique, les besoins de transport, la qualité des milieux de vie aussi bien que les finances publiques. Adopter une politique de localisation permettra aux autorités d'encadrer les décisions immobilières afin de renforcer la cohérence et l'efficacité de leur territoire. Aux yeux de Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville, « Une bonne localisation, c'est un choix gagnant-gagnant pour les intérêts particuliers comme collectifs ».

Cinq étapes pour se doter d'une politique de localisation

Bâtir au bon endroit guide les villes, les MRC, les communautés métropolitaines et les gouvernements dans la mise en œuvre d'une politique de localisation intégrée. L'ouvrage détaille, étape par étape les interventions à la portée de chaque acteur, en fonction du contexte urbain et régional qui lui est propre.



La localisation des activités : un enjeu majeur pour les collectivités québécoises

C'est la localisation des activités qui crée les besoins de mobilité : la finalité des déplacements est de se rendre et de revenir de son lieu de travail, d'études, de loisirs, d'un point de vente ou de services. Approfondir la question de la localisation est donc indispensable pour aborder les enjeux liés au transport, que ce soit en matière de coûts individuels et collectifs, de santé ou d'impacts sur l'environnement. «Le projet de Ville en

info@vivreenville.org | www.vivreenville.org | twitter.com/vivreenville | facebook.com/vivreenville

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK
870, avenue de Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9
T. 418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4
T. 514.394.1125

■ GATINEAU

MAISON AUBRY
177, Promenade du Portage, 3^e étage
Gatineau (Québec) J8X 2K4
T. 819.205.2053



Ville contribue à convaincre les bâtisseurs québécois, allant du promoteur au ministre, de l'importance primordiale de la bonne localisation d'un simple bâtiment, à la planification sensée du territoire. Plusieurs exemples documentés par Vivre en Ville ont démontré leur influence sur la qualité de vie et la réduction des impacts sur l'environnement, notamment en matière de réduction de gaz à effet de serre», souligne Véronique Jampierre, directrice générale du Fonds d'action québécois pour le développement durable, partenaire financier majeur du projet.

Bâtir au bon endroit : la localisation des activités et des équipements au service des collectivités viables, Collection «Outiller le Québec», 2013, 107 pages.

ISBN : 978-2-923263-21-2 | PRIX PUBLIC: 30 \$ | PRIX MEMBRE: 20 \$

Bâtir au bon endroit, ainsi que tous les titres des différentes collections de Vivre en Ville, sont disponibles à l'achat sur le site www.vivreenville.org.

Bâtir au bon endroit est publié dans le cadre du projet Bâtir au bon endroit : un placement à long terme, rendu possible grâce au soutien de nombreux partenaires et à l'appui majeur du Fonds d'action québécois pour le développement durable et son partenaire financier le gouvernement du Québec, par l'entremise de son programme Action-climat.

- 30 -

À propos de Vivre en Ville

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.

Renseignements :

Amélie Castaing Rigaud, chargée des communications
514 394 11 25 poste 209
amelie.castaing@vivreenville.org